



TRAIT D'UNION

Décembre 2019



Le mot du maire

Cette année 2019 aura vu disparaître un de mes prédécesseurs pour lequel, comme beaucoup d'entre vous, je portais une profonde estime et une grande admiration.

Monsieur **Joseph Guillot** a tracé puis ouvert le chemin pour faire de **Briennon** une commune au cadre de vie tout aussi enviable qu'envié.

Il a bien mérité que dans ce dernier Trait d'Union du mandat, un retour lui soit consacré.

Au cours des douze mois écoulés de multiples dossiers ont fait l'objet d'études et de suivis tant par les membres de l'équipe municipale que par les agents territoriaux.

Avec l'arrivée de la fibre THD42 (**T**rès **H**aut **D**ébit) destinée à faciliter les échanges numériques, chacun a pu ou pourra solliciter le **S**ervice **I**ntercommunal d'**É**nergies de la **L**oire (**S**IEL) en vue de l'installation gratuite d'une **P**rise **T**erminale **O**ptique (**P**TO) indispensable au raccordement. Cette opération achevée, chaque internaute aura toute latitude pour retenir librement le **F**ournisseur d'**A**ccès **I**nternet (**F**AI) de son choix et ainsi bénéficier désormais d'un transfert de données à grande vitesse.

Un autre sujet d'actualité qui retient toute l'attention des élus est bien l'étude en cours concernant l'élaboration d'une station d'épuration conduite en partenariat avec la commune voisine de Pouilly-sous-Charlieu. A ce jour, cette réflexion chemine enfin de façon efficace et positive.

Bien sûr les animations marquant le 20^{ème} anniversaire de la signature du serment de jumelage avec les Lassois ont nécessité de la préparation, des déplacements et des échanges mais ont aussi occasionné beaucoup de temps forts et de grands moments d'émotion avec nos jumeaux autrichiens.

L'absence longue et simultanée de deux employés affectés à la voirie a donné lieu à une restructuration et à un redéploiement au sein de l'équipe. Désormais, un agent se trouve affecté exclusivement à l'environnement alors que les deux autres ont vu leurs missions orientées sur la voirie, l'assainissement et l'entretien des bâtiments communaux.

Divers projets, pour les uns en cours d'avancement, pour les autres au stade de la recherche d'un financement méritent de vous être exposés.

C'est pourquoi, j'aurai beaucoup de plaisir à échanger avec vous sur ces réalisations avancées ou à venir lors de la présentation des vœux, à laquelle, comme chaque année, je vous espère nombreux :

Samedi 4 janvier 2020

à 11 heures

Salle du Restaurant municipal

9, impasse des Écoles.

***"Puisse ce Noël vous apporter en cadeau
la gaieté et la tendresse, la joie et l'allégresse."***

Christiane LONGÈRE



Disparition de Joseph Guillot

Un voile de tristesse a recouvert la commune en ce mardi 4 juin 2019, jour où se répandit la triste nouvelle du décès de Monsieur Joseph Guillot, lequel exerça la fonction de Maire de Briennon durant deux mandats, de 1977 à 1989. Connu de toute la population, à l'écoute de chacun, dynamique et enthousiaste s'agissant des projets communaux, **JO**, comme beaucoup d'entre nous l'appelait affectueusement, aura été pour les équipes municipales successives, un référent doté à la fois d'un grand professionnalisme et d'énormes compétences.



Fier du travail accompli, il arrivait à Monsieur Guillot de se laisser aller à raconter quelques bonnes histoires dont il avait le secret et si le hasard mettait en sa compagnie un collègue de sa trempe, son visage s'illuminait et la soirée devenait très vite d'exception !!

La commune lui doit de bien belles et indispensables réalisations dont nous profitons tous à ce jour.

Tuilier de profession, Monsieur Guillot a su très tôt fédérer les habitants autour de lui, prévoir avec ses équipes le meilleur pour Briennon et a aussi eu l'audace d'anticiper les changements de nos modes de vie.

Il avait toutes les qualités d'un grand Homme et fut un immense Serviteur de son village.

Aussi, après avoir attribué le nom d'une rue de la commune à **Georges Pralus**, il sera prochainement - *en accord avec sa famille* - inauguré en centre bourg un **Espace Joseph Guillot**. La commune lui devait bien cette reconnaissance.

L'École numérique rurale

Il y a tout juste une année, en concertation avec l'équipe enseignante et l'inspection académique, la municipalité avait répondu à un appel à projets émis par l'État dont l'objectif était destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires des communes rurales afin d'enseigner et aussi d'apprendre autrement. Notre sollicitation ayant été retenue par le Ministère de l'Éducation nationale, les congés d'automne ont été mis à profit pour l'installation du matériel.



Aussi, depuis le mois de novembre 2019, les enfants ont débuté leur apprentissage pour utiliser au mieux, selon les directives et sous la responsabilité de leur enseignant : vidéoprojecteur, visualiseur, ordinateur portable, dictaphone et tablette numérique. Ainsi, les élèves pourront effectuer une visite virtuelle collective en amont et en aval d'une sortie pédagogique, visiter des lieux trop éloignés, chercher des œuvres d'art et les projeter en grand format au bénéfice de toute la classe et réaliser de multiples explorations...

Mais ces outils peuvent aussi apporter de l'aide à la lecture, à la relecture, à la lecture collective, à la correction collective des travaux.

Les élèves connaissant des difficultés auront la capacité de travailler en groupe et ainsi mieux appréhender les exercices projetés collectivement.

Offrir ainsi la possibilité de filmer, photographier, enregistrer des sons de qualité (voix, bruitage), comparer des recherches constitue un apprentissage actif pour donner aux utilisateurs les moyens de construire le monde du futur.

Il faut saluer ce partenariat très constructif avec le Ministère, lequel non seulement fait gagner du temps aux éducateurs mais limite considérablement l'usage du papier en diminuant le nombre de photocopies devenu d'année en année exponentiel.

Le dynamisme des enseignantes de l'école publique se doit également d'être souligné ; leur investissement se veut un gage de réussite pour les enfants scolarisés.

Entretien du Patrimoine municipal

Cure de rajeunissement de la salle polyvalente

Cet équipement conçu et achevé en 1984 a rendu des services inestimables à la population tout entière de Briennon ; associations sportives, culturelles et ludiques, écoles...

Annuellement, ce sont plus de 20 000 personnes qui franchissent le seuil de ce complexe.

Si cet édifice a pu faire figure de proue il y a 35 ans, des remises en état et aux normes, des rénovations se sont révélées rapidement indispensables.

C'est ainsi qu'au cours des 5 dernières années, différentes actions ont été conduites en ce sens :

- ✚ la révision de la toiture,
- ✚ le changement de revêtement de sol,
- ✚ la modification de l'éclairage,
- ✚ la rénovation du hall d'entrée réalisée avec le concours de bénévoles,
- ✚ la transformation des toilettes en sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- ✚ l'agrandissement du local réservé au rangement des tables, bancs et chaises,
- ✚ le réaménagement complet de la cuisine afin de rendre plus fonctionnelle son utilisation.

Pour rendre plus commode et plus confortable ces installations, d'autres axes sont actuellement à l'étude.

Il s'agit notamment de :

- ✚ la modernisation des vestiaires,
- ✚ l'adaptation du deuxième bloc sanitaires,
- ✚ l'aménagement de la mezzanine.

D'autres bâtiments communaux ont également fait l'objet d'une attention toute particulière des élus.

Un suivi du toit de la Mairie a été opéré. Toutes les huisseries extérieures (portes et fenêtres) ont été renouvelées et en cette fin d'année sont confortés et rénovés le balcon et sa balustrade.

L'équipe municipale en place a parfaitement respecté le programme annoncé en 2014 au regard de la prise en charge et de l'intérêt portés au patrimoine communal.



Travaux de voirie

L'entretien des voies communales n'a pas été négligé ces derniers mois. Accompagnée financièrement par le Conseil départemental, la municipalité a ainsi pu rénover la route des Communes, le chemin des Cerisiers et la rue Saint-André. Avec la fin du mandat s'achève le dernier volet du **Contrat Communal d'Aménagement (CoCA)**.

C'est ainsi que viennent d'être exécutés la réfection de l'impasse des Écoles, l'aménagement des abords de la MJC, la création d'un grand espace matérialisé dans la cour de l'ancienne école pour le stationnement des véhicules ainsi que l'amorce d'un accès à la buvette du foot. Le chemin des Vèvres, très endommagé lors de la création de la voie verte départementale sera, pour partie, réhabilité.

Une négociation difficile mais réussie avec les services départementaux a permis de bénéficier d'une subvention supplémentaire forfaitaire de 25 000 €.

Pour poursuivre ces travaux d'entretien des rues et des chemins, un calendrier des interventions a d'ores et déjà été planifié pour l'année 2020 et sera pris en compte.



Naissances

MEUNIER Harmonie	20/02/2019	GONON Emma	05/09/2019
AUCOURT Benoit	28/02/2019	ALLIGRI Luciano	12/10/2019
MIRMAND Noam	19/03/2019	GAUDILLET Candice	17/10/2019
TESSIER Oliver	03/07/2019	BARRALON Olivia	27/10/2019
DEVILLE Emma	16/08/2019	RENAUD Jorys	09/11/2019



Mariages

DANCASTER Jesse	et CRUZILLE Maureen	01/06/2019
DURANTET Aurélien	et SABLIER Adeline	15/06/2019
GALLARESU Sébastien	et GIGNOUX Laura	22/06/2019
BASSO-BERT Maxime	et FAYOLLE Marie-Audrey	29/06/2019
EYI EKOME Cyriel	et MONTROUSSIER Fabiola	06/07/2019
CHARRETIER Rémi	et BRU Mathilde	20/07/2019
MAGANA Anthony	et BALANDIER Amandine	20/09/2019
LONGÈRE Nicolas	et CHÂTRE Carole	21/09/2019



Décès

ROLLAND née DÉPORTE Lucienne	20/03/2019
PATAY Joël	25/03/2019
JEUNE Robert	30/03/2019
FABRE Georges	11/04/2019
GUILLOT Joseph	04/06/2019
MARQUES DANAVE Éric	13/06/2019
COLLET née BERTHIER Léonie	01/07/2019
JEUNE née THÉVENET Danielle	31/07/2019
LAURENT née GEORGES Lucie	05/10/2019



MAIRIE - 16 rue de la Libération - 42720 BRIENNON

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Tél : 04 77 60 80 73 - Fax : 04 77 60 87 01

Courriel : mairie.briennon@wanadoo.fr

Site : www.briennon.fr



Depuis l'entrée dans le XXI^{ème} siècle, la commune a connu des transformations qui ont bousculé mais aussi beaucoup amélioré les conditions, le mode de vie et assuré la sécurité de chacun d'entre nous.

Ce dernier point a très tôt préoccupé les élus qui ont rapidement cherché à prévenir les événements accidentels pouvant subvenir tant au carrefour de la Croix Saint-Paul qu'à celui où se croisent la D4 et la voie en provenance des Chambons ou encore le secteur de Maltaverne.

La création du giratoire et la déviation de la route à proximité du pont sur la Loire ont particulièrement bien répondu à ces angoisses, tout comme a été rassurant et efficace le **tourne-à-gauche facilitant l'accès à la zone artisanale** intercommunale accueillant les entreprises.

Une longue réflexion a conduit la municipalité à considérer l'édification d'un **Pôle enfance jeunesse** comme une priorité communale. C'est ainsi qu'ont vu le jour la construction d'une toute **nouvelle école publique**, **l'installation de la MJC** à proximité dans des locaux adaptés à ses activités, l'ouverture d'une **micro crèche** répondant aux besoins d'accueil des jeunes enfants âgés de 6 semaines à 4 ans et la création d'un **restaurant municipal** doté d'une cuisine professionnelle assurant le service des repas aux enfants scolarisés mais aussi à ceux fréquentant la MJC les mercredis et lors des congés et également aux tout-petits fréquentant l'Île aux p'tits mousses.

Les **Aînés** n'ont pas non plus été délaissés puisque ces derniers peuvent bénéficier du **portage des repas à domicile**. Confectionnés au restaurant municipal par un personnel compétent et à partir de produits essentiellement locaux, des plateaux sont livrés quotidiennement aux personnes souhaitant profiter de ce service.

Petitement logés les adhérents de l'Unrpa devenue **Ensemble solidaires** ont trouvé un confort apprécié dans des **locaux de l'ancienne école spécialement réhabilités** à leur intention et répondant à leurs besoins.

Des espaces partagés ont été repensés tels **la place du 19 mars 1962** et ses **abords**, le **square de Lasseé** et **l'esplanade du Port**. Le parc des canaux devenu **MuséoParc du marinier** accueille petits et grands, proposant désormais des activités à la fois ludiques et pédagogiques sur le thème de la batellerie. L'espace autour de la mairie et la place des Tuilliers ont été aménagés en souvenir d'une activité passée. La **médiathèque** municipale et une **Agence Postale Communale** ont pris place dans ce quartier au pied d'habitations nouvelles.

Le maintien de l'agence de la Caisse d'Épargne a été négocié et son implantation dans des locaux sécurisés et mieux adaptés à l'accueil de la clientèle est appréciée de tous.

Deux **défibrillateurs** ont été installés dans des lieux publics, l'un a trouvé place au port de plaisance, l'autre à la salle polyvalente. Ces appareils accessibles à tous et d'une grande simplicité d'utilisation peuvent sauver des vies.

Toujours dans un souci de sécurité **le marché du jeudi** a été délocalisé sur l'esplanade du Port. Semblable préoccupation a guidé le transfert de l'ensemble des **animations de la fête patronale** sur ce même site.

Le nombre des crémations, en constante hausse depuis une trentaine d'années, représente aujourd'hui 36 % des obsèques. Pour satisfaire la demande des familles, la loi impose aux communes de plus de 2 000 habitants l'obligation de disposer d'un site cinéraire. Devançant cette prescription, la municipalité a implanté au cimetière un **jardin du souvenir** - lieu de recueillement et de mémoire - ainsi qu'un **columbarium**.

Durant toutes ces années passées les **sportifs ont retenu l'attention des élus**, lesquels n'ont pas été déçus des capacités démontrées et des résultats enregistrés.

Les installations existantes ont été entretenues et renforcées avec la mise à disposition d'un nouveau site plus particulièrement dédié à la pratique de la gymnastique, du tennis de table et à d'autres activités déployées par la MJC. Cette **salle du Port** a permis de libérer des heures d'occupation à la salle polyvalente et satisfaire ainsi les associations utilisatrices et aussi les enfants scolarisés.

Petit bémol dans ce satisfecit, la dégradation de l'aire de jeu où évoluent les footballeurs et son indispensable rénovation. Des consultations pour la mise en place d'une **pelouse hybride**, nouvelle technologie qui allie gazon naturel et des fibres synthétiques, pourrait offrir des conditions de jeu quasi similaires à celle d'une pelouse naturelle avec de bien meilleure résistance au piétinement, à l'arrachement ou aux aléas climatiques.

Des personnalités de haut niveau ont été accueillies sur la commune. C'est ainsi que le ligérien **Aimé Jacquet**, entraîneur de l'équipe de France de football championne du monde en 1998 est venu présenter le trophée le 13 avril 2003 à l'occasion de l'inauguration du complexe Alexis Dauvergne.

Depuis, tous les deux ans un cycliste de haut niveau - *invité d'honneur du Maire* - est venu rehausser le critérium organisé au cœur de l'été.

Le regretté Raymond Poulidor, Cyril Dessel, Samuel Dumoulin, Thomas Voeckler, Laurent Brochard, Bryan Coquard, Pierre Latour et plus récemment Lilian Calmejane et aussi Daniel Mangeas - *la voix du Tour de France* - sont autant de célébrités dont Briennon peut se glorifier de l'accueil sur ses terres.

Enfin, la cérémonie des vœux, la mise à l'honneur des familles ayant accueilli un nouveau-né à leur foyer à l'occasion de la fête des mères, le Noël des enfants du personnel municipal sont autant d'événements festifs appréciés permettant de faire connaissance, de faciliter le dialogue et les échanges.

La mise en ligne d'un site Internet adapté et facile d'utilisation : www.briennon.fr a permis aux élus et aussi aux associations locales de se rapprocher des administrés, en leur apportant des informations utiles au quotidien.

Toutes ces réalisations sont le fruit de multiples **réflexions**, de nombreuses **concertations** nécessaires et indispensables dans l'élaboration des grands projets d'aménagement et de beaucoup d'écoute.



*Si nous ne saurions nous enorgueillir d'avoir été puissants...
nous pouvons, en revanche, être fiers de notre capacité
à avoir beaucoup œuvré
avec malgré tout des moyens financiers limités.*

